

ST-ULRIC.—novembre 1886.—Veuillez publier dans le *Messenger* destiné à manifester les merveilles opérées par sainte Anne la guérison que j'ai obtenue de cette grande sainte après avoir promis de faire publier cette faveur. Aussitôt après cette promesse, je me sentis soulagée, et peu après je fus guéri. Je demande pardon à sainte Anne d'avoir retardé à faire publier ce fait.—M. P.

GROSSES ROCHES.—26 octobre 1886.—Permettez-moi de publier dans votre *Messenger* une guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne et de la sainte Vierge.

Depuis deux ans et demi mon petit garçon était atteint d'une maladie qui le faisait beaucoup souffrir. J'éprouvai un grand chagrin lorsque je vis que les remèdes du médecin ne lui procuraient aucun soulagement. Je m'adressai à sainte Anne et à la sainte Vierge. Je fis plusieurs neuvaines en leur honneur mais elles semblèrent ne pas m'entendre ; le mal s'aggravait considérablement. Cependant je ne perdis pas espérance. Dans le mois de juillet dernier, je fis encore une neuvaine avec la promesse de faire publier sa guérison si je l'obtenais. Le mal a diminué graduellement, et depuis un mois mon enfant est complètement guéri. Gloire et actions de grâces soient rendues à ces deux aimables protectrices pour cette insigne faveur !—DAME G. R.

ST-GODEFROI.—26 octobre.—Veuillez publier dans le *Messenger de sainte Anne* le fait suivant :

Après plusieurs neuvaines et prières faites sans succès pour la conversion de mon vieux père, je résolus de m'adresser à la bonne sainte Anne, lui promettant de faire publier cette faveur si elle daignait m'exaucer.

La grâce a touché son cœur, sainte Anne l'a converti,